

## Master 1 MEEF Mention Premier degré Année universitaire 2018/2019

### Livret de stage M 1

Ce livret est un outil personnel et a pour objet de vous guider dans la réalisation et dans le suivi de votre stage en milieu professionnel, en école, au cours de votre première année de Master. Il regroupe des informations pratiques et des documents officiels.

Vous y trouverez également des éléments pour construire vos premières compétences professionnelles, que vous ayez ou non suivi des modules de pré-professionnalisation en Licence, pour vous guider dans la rédaction de votre dossier de stage au titre du semestre 1 et vous aider à préparer votre évaluation orale au titre du semestre 2, laquelle est centrée sur l'école maternelle, **ce qui peut être à anticiper dès le S1.**

Pendant cette première année de Master, vous allez partir en stage durant cinq semaines.

Ce stage s'inscrit dans le cadre de l'article 6 de l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF.

Vous allez rencontrer les trois cycles de l'école primaire et pourrez retourner dans le cycle de votre choix durant la dernière période, dans la limite des disponibilités des maîtres d'accueil.

Ces temps de stage ont pour but de vous faire rencontrer les réalités du métier d'enseignant et de vous permettre d'entrer progressivement dans les compétences professionnelles attendues. Vous apprendrez entre autres à observer différentes pratiques en fonction des professionnels rencontrés et des milieux d'exercice. On attend de vous que vous deveniez de plus en plus capable non seulement d'observer mais aussi d'analyser, de prendre du recul par rapport à l'observé. Ce stage représente également une aide précieuse dans votre préparation aux épreuves du CRPE.

Vous n'avez pas à chercher de lieu de stage puisque vous serez affecté par binôme dans la classe d'un enseignant titulaire maître d'accueil.

Nous attirons votre attention sur le **caractère obligatoire de ce stage** au sein de votre cursus.

Toute absence **injustifiée** en stage entraîne l'invalidation de l'UE5.

Il est donc essentiel que d'éventuels documents justificatifs parviennent à la Scolarité de votre site **pendant la période de stage concernée ou au plus tard dans la semaine qui la suit** immédiatement car une absence considérée comme injustifiée lors du jury de semestre est irréversible.

## MODALITES PRATIQUES

Qu'allez-vous apprendre ?

Quelles compétences mettrez-vous en œuvre ?

Le stage vous permet d'approcher et de commencer / continuer à vous approprier les compétences du référentiel défini par l'arrêté du 1er juillet 2013. La construction de compétences professionnelles ne pouvant se faire que de façon progressive, on attend de vous que vous investissiez progressivement les compétences tout au long de votre cursus.

Quelle place le stage occupe-t-il au sein de votre cursus universitaire ?

Le stage est associé aux enseignements dispensés au sein des UE4 et 5 des deux semestres ; il est particulièrement judicieux, dès le S1, d'identifier des axes concernant le domaine de recherche que vous envisagez dans le cadre de l'UE3. Pour autant, l'ensemble des enseignements, au travers des liens que vous établissez entre eux, participe à la construction de vos compétences professionnelles.

## EVALUATION

Comment ce stage entre-t-il dans l'évaluation du master 1 ?

Au semestre 1, vous devez produire un dossier de stage (cf. document de cadrage disponible sur le site de l'ESPE) qui met en lien éléments de formation rencontrés notamment au sein de l'UE4 et de l'UE5 et éléments puisés au sein de votre immersion en milieu professionnel.

Les fiches de suivi/bilan complétées à l'issue des deux premiers temps de stage figureront obligatoirement dans les annexes du dossier.

Vous trouverez en annexe un document d'aide à la rédaction de ce dossier et vous vous reporterez aux normes présentées dans le guide technique des écrits à produire (Site ESPE, rubrique formations-ressources et informations-ressources).

Au semestre 2, vous soutiendrez un oral, devant un jury composé de deux formateurs, au titre des UE 4 et 5, qui s'appuiera notamment sur les observations et activités menées lors du stage en maternelle (cf. document de cadrage des évaluations), y compris si vous l'avez effectué au cours du semestre 1.

### Rappel : le plagiat est interdit

Il y a plagiat lorsque le candidat reprend dans plusieurs parties, la même structure formelle ; et/ou rend compte dans des termes très semblables d'un même sujet ou d'un même thème ; et/ou expose dans de nombreux et importants paragraphes, des réflexions présentées comme personnelles alors que des passages correspondants sont rédigés dans le même ordre et avec les mêmes termes que ceux contenus dans un travail publié précédemment sans faire apparaître qu'il s'agit de citations (arrêt du Conseil d'Etat du 23.02.09 Mme B N°3102777). Une note relative au plagiat est disponible sur le site de l'ESPE (rubrique « formations », onglet « ressources »).

## CAHIER DES CHARGES

Ce cahier des charges, élaboré en concertation entre l'ESPÉ Lille Nord de France et les directions des services départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, présente la mise en œuvre du stage d'observation et de pratique accompagnée ouvert et proposé à tous les étudiants inscrits en première année de Master MEEF, mention Premier degré à l'ESPÉ Lille Nord de France.

## Organisation

Le volume du stage d'observation et de pratique accompagnée est de 135 heures-

- une première période d'observation et/ou de pratique accompagnée du **15 au 20 octobre 2018** ;
- trois périodes de pratique accompagnée : du **19 au 24 novembre 2018**, du **10 au 15 décembre 2018**, du **4 au 16 mars 2019**.

Elles se déroulent dans les trois niveaux de l'école primaire (maternelle, cycle 2, cycle 3), et si possible dans des environnements géographiques et socioculturels variés (classes REP, REP+, école rurale, etc).

La déclinaison des quatre périodes de stage s'opère selon les modalités temporelles suivantes :

- Au semestre 1 : 3 x 1 semaine dans deux cycles différents au sein de trois classes différentes.
- Au semestre 2 : 2 semaines dans une des classes rencontrées.

## Les modalités d'affectation

Le stage d'observation et de pratique accompagnée est organisé dans les classes des maîtres d'accueil temporaire ou dans des classes d'EMF.

Votre affectation est réalisée en fonction de votre site de formation et de l'adresse postale étudiante renseignée lors de votre inscription administrative.

Vous êtes affecté(e) en binôme dans une classe.

Les affectations sont régies par une convention de stage – une pour chacune des périodes – établie en un exemplaire papier à numériser et à déposer sur moodle et liant l'ESPE, les services départementaux et vous-même.

## Déroulement

Le stage est pensé de manière progressive et graduée.

On attend pour vous la déclinaison suivante :

- SOPA 1 : conception et prise en charge **d'une à deux séances d'apprentissage** ;
- SPA 2 : conception et prise en charge d'**au moins quatre séances d'apprentissage** dans des domaines différents ;
- SPA 3 : conception et prise en charge d'**au moins une journée**.
- SPA 4 : conception et prise en charge d'**au moins deux journées**.

Toutes les disciplines ou domaines d'activités sont évoqués au cours du stage. Les domaines relatifs aux épreuves du concours (mathématiques, français et EPS) sont <b><u>obligatoirement</u></b> abordés, ainsi que le domaine choisi en option pour l'oral.
---

Par ailleurs, il est important que tout ce qui relève de la vie scolaire vous soit présenté lors de ce stage, et que vous vous impliquiez dans toutes les tâches de l'enseignant :

- services ;
- corrections ;
- préparation des documents ;
- participation aux réunions d'école ;
- aide pédagogique complémentaire ;
- animation pédagogique ;
- rencontres avec les parents (à l'appréciation du maître de stage).

## FINALITÉS ET OBJECTIFS

### Finalités

Le stage comprend pour vous des phases d'observation (du titulaire de la classe, des autres étudiants, des élèves), de conception, de mise en œuvre et d'évaluation ainsi que des moments d'exercice du métier d'enseignant, et ce avec l'aide du maître de stage.

Il vous amène à construire des liens entre l'ensemble des enseignements suivis dans le cadre de votre cursus universitaire et plus spécifiquement ceux des unités 4 et 5 du Master MEEF et la réalité du terrain.

Il vous permet de découvrir ou d'approfondir les connaissances sur le métier d'enseignant du premier degré dans la pluralité de ses facettes.

On attend de vous que vous confrontiez vos représentations initiales avec la réalité du terrain, que vous mettiez en œuvre des pratiques d'observation objectivées vous permettant d'éclairer votre compréhension et votre analyse du métier d'enseignant.

Par sa progressivité et par la diversité des lieux d'accueil, ce stage vous permet de prendre la pleine mesure du métier et de vous conforter dans votre intention de l'exercer.

Il doit vous permettre d'interroger et de mettre en perspective l'ensemble des situations éducatives rencontrées et de prendre la mesure de la polyvalence de la profession.

### Objectifs

Objectifs	Documents, outils, supports
1. Connaître le cadre réglementaire de l'exercice du métier, comprendre le rôle du fonctionnaire du service public de l'Education Nationale et s'inscrire dans ce contexte institutionnel.	1. Référentiel de compétences Règlement type départemental Règlement de l'école Circulaire de rentrée B.O. réglementaires (socle commun, traitement de la violence à l'école, et rubriques nécessaires du Code de l'Education) Textes du Conseil supérieur des programmes : <a href="http://multimedia.education.gouv.fr/2014_lancement_conference_nationale_evaluation_eleves">http://multimedia.education.gouv.fr/2014_lancement_conference_nationale_evaluation_eleves</a>

<p>2. Découvrir et connaître le fonctionnement d'une classe, d'une école, d'une circonscription</p>	<p>2. Projet d'école, Les livrets personnels de compétences, cahiers de réussite, règlement de classe, tableau des responsabilités (métiers, rôles...), divers cahiers d'élèves (carnet de lecture, d'écrivain, d'arts, d'expérimentation scientifique...), PPRE, demande d'aide RASED, PPS, PAI, Gevasco : <a href="http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html">http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html</a></p>
<p>3. Découvrir et connaître la semaine d'un enseignant et ses outils</p>	<p>3. Projets de la classe, programmations, progressions, cahier journal et fiches de préparation, manuels et livres du maître, ressources numériques et institutionnelles de référence...</p>
<p>4. Apprendre à observer les situations d'enseignement – apprentissage ; apprendre à les analyser ; comprendre ce que le maître met en jeu dans ces situations. Repérer et identifier démarches, conceptions et courants pédagogiques des pratiques de l'enseignant. Construction et mise en œuvre d'outils d'observation</p>	<p>4. Outils et dispositifs de différenciation, d'aide, de remédiation Outils et dispositifs issus de diverses approches et divers courants pédagogiques (ceintures, quoi de neuf, plan de classe, conseil d'élèves, plan de travail...)</p>
<p>5. Progressivement construire, mettre en œuvre, évaluer et analyser des situations d'enseignement – apprentissage en concertation avec le maître de stage en charge de la classe.</p>	<p>5. Bilans d'observation (d'un élève, d'une mise en activité, d'un geste professionnel, de la communication en classe, de séances, de séquence, etc.) tant du point de vue du stagiaire que du maître d'accueil.</p>
<p>6. Identifier et comprendre les processus d'apprentissage à l'œuvre chez l'élève Identifier les paramètres favorisant l'efficacité d'une situation d'apprentissage, du point de vue de l'enseignant, de l'élève, de la tâche ...</p>	<p>6. Manifestations et / ou traces des activités d'apprentissage des élèves, bilan d'observation d'un élève.</p>

**Master 1 MEEF Mention Premier Degré  
Année universitaire 2018 / 2019**

**FICHE DE SUIVI DU STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE  
ACCOMPAGNÉE**

Cette fiche de suivi est destinée à être remplie par vous-même lors de la concertation avec vos maîtres d'accueil. Elle vous donne l'occasion de faire le point sur les compétences professionnelles engagées dans l'exercice du métier et tient compte de la progressivité du stage.

**A partir de l'expérience de stage et de vos observations, et dans la perspective de l'évaluation de l'UE5 du S1 et des UE 4 et 5 du S2, vous êtes invités à décrire au moins une situation contrastée, vécue au cours de chaque période de stage de pratique accompagnée. Cet écrit servira de point d'appui pour l'analyse des situations pédagogiques observées.**

**L'analyse des situations consignées sera, autant que possible et de manière évidemment souhaitable, enrichie de la discussion avec vos maîtres d'accueil, pour mettre en évidence en quoi les situations choisies mettent en jeu des compétences du référentiel de l'enseignant.**

**Ces compétences présentées dans le document joint en annexe 1B sont organisées selon la progressivité du stage : en effet, les compétences s'acquièrent progressivement et se complexifient au fur et à mesure de l'expérience, dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Vous les explorerez sans vous priver pour autant de celles qui semblent plus éloignées de la période.**

Il s'agit de prendre conscience que les compétences du référentiel sont des savoirs d'action toujours tributaires des contextes d'écoles. Le contexte devra être pris en compte dans l'analyse des situations, pour laquelle vous trouverez des ressources dans les échanges avec vos binômes et vos maîtres d'accueil, dans les observations consignées, les cours du M1...

Un bilan de ce travail vous rendra plus clairement visibles et compréhensibles les compétences en jeu dans l'exercice du métier.

**Présentation et analyse de situations éducatives et professionnelles :**

En une page A4 au moins, vous produirez un écrit qui s'attachera à présenter des éléments de cadrage de la situation pour la rendre la plus lisible possible ; vous chercherez à présenter les faits et ce qui constitue l'intérêt de la situation. Votre présentation intégrera autant que possible la discussion avec le maître d'accueil dans le respect de son travail. La description de chaque situation choisie sera accompagnée de l'analyse menée conjointement avec le maître d'accueil. Ces écrits abonderont le travail de l'UE5 et seront un point d'appui pour la rédaction du dossier, l'un de ces écrits y étant par ailleurs intégré dans le cadre des annexes.

Cet écrit sera produit **à l'issue de chaque période de stage.**

Il servira de support d'échanges et de retours réflexifs à l'issue de chaque période de stage dans le contexte de vos cours d'UE5 (Observations et analyse de situations éducatives au S1 / Enseigner en maternelle au S2) et viendra aussi profitablement nourrir votre réflexion en vue de l'épreuve orale commune aux UE4 et 5 au semestre 2, pour ce qui concerne plus particulièrement l'écrit produit à l'issue de votre (vos) période(s) de stage en maternelle.

**L'un de ces écrits devant impérativement figurer en annexe du dossier d'évaluation de l'UE5 au semestre 1, qu'il présente ou non un lien avec la thématique que vous aurez choisi de développer dans ce dossier.**

Il s'articulera autour de 3 grands points :

- Une description de la situation choisie
- Une analyse issue, si possible, de la discussion avec le maître d'accueil
- un bilan de ce travail d'analyse de situations

*NB : dans le cas où votre activité salariée remplace votre stage, une situation professionnelle observée dans le contexte de votre emploi et faisant sens dans le contexte des compétences à acquérir lors du stage pourra servir de support à cet écrit.*

# FICHE D'ASSIDUITE

## (à renseigner par le maître de stage)

**Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,**

Nous vous remercions d'avoir accepté d'accueillir un étudiant relevant de la formation MEEF-PE et vous prions de bien vouloir renseigner ce document à l'issue de la période de stage qui vient de s'écouler.

Ce document devra être remis, par l'étudiant, au plus tard le mercredi suivant la période de stage, à la Scolarité de son Site de formation.

Le service des Stages de l'ESPE se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (stages@espe-Inf.fr).

-----

**Madame / Monsieur .....,**  
**affecté(e) en stage dans l'école ..... à .....**  
**dans la classe de Mme / M. ....(niveau : .....) )**

**a bien été présent(e) sur les journées suivantes :**  
 (Merci de cocher les cases correspondantes)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
matin						
après-midi						

**Si un justificatif d'absence vous a été présenté pour tout ou partie de la période de stage, merci d'en préciser les dates ci-après : .....**

**Il appartiendra alors au stagiaire de joindre copie de ce justificatif au présent document lors de son dépôt au service de Scolarité.**

**NB :** les étudiants relevant d'un Emploi d'Avenir Professeur et ayant demandé que leur lieu d'exercice soit considéré comme leur lieu de stage (en proportion du nombre d'heures effectué et complémentirement au stage) doivent mentionner les heures réalisées dans le cadre de leur contrat d'EAP dans le tableau et aviser leur maître d'accueil de la durée de leur présence dès le premier contact.

Les étudiants participant aux Nouvelles Activités Pédagogiques ou Temps d'Activités Périscolaires doivent également prévenir leur maître d'accueil en l'informant des moments où ils doivent rendre dans les écoles.

L'étudiant en EAP indique - en tant que de besoin - les 1/2 journées dédiées à leurs missions d'EAP. Idem pour les étudiants participant aux NAP ou TAP

<b>Date et signature de l'étudiant</b>	<b>Date et signature du MAT / EMF</b>
--	---------------------------------------



## ANNEXE 1 A

**Référentiel de compétences de l'enseignant** (BO du 25 juillet 2013 : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066))

- Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation :
  - Faire partager les valeurs de la République
  - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
  
- Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves :
  - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
  - Prendre en compte la diversité des élèves
  - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
  - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
  - Maîtriser la langue française à des fins de communication
  - Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
  - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
  
- Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative :
  - Coopérer au sein d'une équipe
  - Contribuer à l'action de la communauté éducative
  - Coopérer avec les parents d'élèves
  - Coopérer avec les partenaires de l'école
  - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
  
- Compétences communes à tous les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune :
  - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
  - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
  
- Compétences communes à tous les professeurs, praticiens experts des apprentissages :
  - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
  - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
  - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

## ANNEXE 1 B

**Tableau des manifestations attendues de la construction progressive des compétences professionnelles.**

COMPETENCES DU REFERENTIEL	MANIFESTATIONS ATTENDUES FIN DE MASTER 1	MANIFESTATIONS ATTENDUES MILIEU ANNEE MASTER 2 ( Année de fonctionnaire stagiaire)	MANIFESTATIONS ATTENDUES FIN MASTER 2 ( Titularisation / Validation Master )	MANIFESTATIONS ATTENDUES 1ère ANNEE DE TITULARISATION	MANIFESTATIONS ATTENDUES 2nde ANNEE DE TITULARISATION
<b>BLOC A</b>					
<b>Le professeur, acteur du service public d'éducation</b>					
<b>C1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se questionne sur et met en œuvre les principes de la vie démocratique et les valeurs de la République... <b>SOPA 1</b></li> <li>- Découvre et apprend les principes du service public d'éducation et identifie les principes éthiques fondamentaux <b>SOPA 1</b></li> <li>- Repère des situations qui favorisent le développement de l'esprit critique et le respect de la pensée de l'autre <b>SPA 4</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopte une attitude en adéquation avec ces principes envers les élèves et les membres de la communauté éducative</li> <li>- Identifie et catégorise les facteurs favorables au développement de l'esprit critique ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par sa posture, ses actions et son langage transmet et fait partager les principes de la vie démocratique et les valeurs de la République</li> <li>- Garantit les conditions du développement de l'esprit critique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initie des situations, conduit des projets porteurs des valeurs de la République.</li> <li>- Anticipe, gère et exploite des situations qui favorisent le développement de l'esprit critique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction de l'esprit critique est une composante constante des séquences d'apprentissage ( cf C6 et C7)</li> </ul>
<b>C2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'Ecole, ses enjeux et ses défis. <b>SOPA 1</b></li> </ul>				

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'Ecole et de l'établissement, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs</li> </ul> <p><b>SOPA 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecte les obligations professionnelles : ponctualité, assiduité, communication, préparations, suivi des élèves, sécurité, devoir de réserve, protection de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopte de façon continue une posture professionnelle conforme aux principes du système éducatif et aux droits et obligations du fonctionnaire.</li> </ul>		
<b>C6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'efforce d'assurer les conditions de sécurité, de sûreté, de bien-être.</li> </ul> <p><b>SPA 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Connaît les principes de la laïcité</li> </ul> <p><b>SOPA 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accorde à tous les élèves l'attention nécessaire</li> </ul> <p><b>SPA 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecte la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles</li> </ul> <p><b>SOPA 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evite toute forme de dévalorisation par rapport aux élèves et aux pairs.</li> </ul> <p><b>SOPA 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît les dispositifs d'accompagnement mis en place au sein de l'équipe</li> <li>- Accorde une attention à tous les élèves</li> <li>- Connaît et respecte le règlement intérieur et les chartes d'usage</li> <li>- Identifie tout signe de comportement à risque...</li> <li>- Evite toute forme de dévalorisation par rapport aux élèves, aux parents, aux pairs et aux membres de la communauté éducative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribue à prévenir et gérer les violences scolaires</li> <li>- Fait respecter le règlement intérieur et les chartes d'utilisation</li> <li>...et contribue à leur résolution</li> <li>- Identifie et se mobilise contre toute forme d'exclusion et de discrimination, de stéréotypes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporte sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales</li> <li>-Collabore à la politique éducative de l'école</li> <li>- Mobilise les élèves contre toute forme d'exclusion et de discrimination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporte sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales : prendre des initiatives, innover, proposer...</li> <li>- Mobilise les élèves contre toute forme d'exclusion et de discrimination</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sait identifier les postures favorables d'un « expert-pair »</li> </ul> <p><b>SPA 4</b></p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favorise la solidarité, la coopération l'autonomie des élèves à travers la mise en place de projets ou de démarches ...</li> </ul>
<b>Le professeur, acteur de la communauté éducative</b>					
<b>C5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les outils professionnels individuels et collectifs des professeurs des écoles organisant le parcours de formation l'élève.</li> </ul> <p><b>SOPA 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connait les composantes et les finalités du socle commun de connaissances, de compétences et de culture</li> </ul> <p><b>SPA 2 et suivants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiste aux réunions de concertation</li> </ul> <p><b>SPA 3 et / ou 4</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'approprie les outils collectifs retenus par l'équipe pour organiser le parcours de formation des élèves</li> <li>- Intègre dans les préparations des séquences, les compétences du socle à construire</li> <li>- S'inscrit dans la réflexion collective sur la coordination des enseignements et des actions éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribue à la continuité des enseignements et des actions éducatives arrêtées dans l'équipe</li> <li>- Met en place des situations d'apprentissage mobilisant les compétences du Socle</li> <li>- Contribue à l'évaluation des compétences et à la validation du socle</li> <li>- Propose des initiatives pour assurer et améliorer le parcours de formation des élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrit son enseignement et les actions éducatives dans le cadre du parcours de formation défini dans l'école (connaissance de « l'amont » ; de « l'aval »)</li> <li>- Réfère systématiquement les situations d'apprentissage et d'éducation proposées au socle</li> <li>- Organise et assure une évaluation par compétences en référence au Socle</li> <li>- Participe à l'amélioration du parcours de formation de l'élève au sein de l'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantit la qualité du parcours de formation des élèves défini au sein de l'équipe (continuité, cohérence, progressivité...)</li> <li>- Conçoit des situations complexes mobilisant les compétences du socle et les évalue</li> <li>- Contribue au suivi de l'ensemble des élèves de l'école</li> <li>- Propose des innovations pédagogiques et éducatives</li> </ul>
<b>C10</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prend connaissance du projet d'école</li> </ul> <p><b>SOPA 1 et suivants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecte les modalités collectives assurant la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à l'amélioration du cadre collectif d'enseignement et d'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propose des innovations pour renforcer la complémentarité et la continuité des enseignements et des actions éducatives</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie quelques facteurs favorables au travail en équipe <b>SPA 2 et suivants</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à la définition des objectifs de l'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à l'évaluation des objectifs collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collabore à la définition des objectifs et à leur évaluation.</li> <li>- Coopère avec les psychologues scolaires au parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers</li> </ul>	
<b>C11</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît la composition de la communauté éducative et l'identifie <b>SOPA 1</b></li> <li>- Prend connaissance des caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et repère les modalités de prise en compte de celles-ci</li> <li>- Identifie le rôle de tous les acteurs <b>SOPA 1</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe aux réunions associant différents acteurs de la communauté éducative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduit un entretien, en utilisant un langage clair et adapté à la situation</li> <li>- Coordonne ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prend part à l'élaboration du projet d'école et à sa mise en œuvre</li> <li>- Prend en compte les caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduit des médiations en utilisant un langage clair et adapté à la situation</li> </ul>
<b>C12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les composantes favorables à la construction d'une relation de confiance et de bienveillance avec les parents <b>SOPA 1 et SPA</b></li> <li>- Participe à une réunion avec des parents d'élèves. <b>SPA 2 à 4</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instiue une relation de confiance avec les parents</li> <li>- Identifie les composantes d'un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse avec les parents les progrès en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopère avec eux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopère avec eux.</li> <li>- Entretient un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribue à la co-éducation avec exigence et bienveillance</li> </ul>

<p><b>C13</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvre les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles et les possibilités de partenariats. <b>SOPA1</b></li> <li>-Prend connaissance du projet éducatif territorial et/ou des modalités et contenus des activités périscolaires <b>SPA 2 et suivants</b></li> <li>- Identifie les autres services de l'Etat, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en repérant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. <b>SPA 4</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopère sur la base du projet d'école, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coopère avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.</li> </ul>	
<b>BLOC B</b>					
<b>Le professeur, professionnel, porteur de savoirs et d'une culture commune</b>					
<p><b>P1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît de façon globale les objectifs de l'école, les programmes et le socle, et de façon plus approfondie le niveau de classe concerné <b>SPA 4</b></li> <li>- Construit sa maîtrise de l'ensemble des compétences du palier 3 du socle commun <b>SPA 2</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît le niveau de cycle et les repères annuels de progressivité des apprentissages</li> <li>- Planifie une séquence d'apprentissage et anticipe quelques difficultés d'élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît les programmes du cycle précédent et du cycle suivant</li> <li>- Opérationnalise la notion de progressivité des apprentissages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continue à progresser en interdisciplinarité, polyvalence et mises en relations</li> <li>- Construit et exploite des projets interdisciplinaires, en mettant en relation différents domaines d'activités</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprend à observer, à comparer, à prendre des notes (par exemple pour dégager l'objectif d'une séance)</li> </ul> <p><b>SOPA1, SPA2 et 3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise la notion à enseigner avant de concevoir la situation d'apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commence à identifier des types de difficultés d'élèves liées à l'apprentissage des élèves</li> </ul>		
<b>P2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise un langage oral et écrit clair et correct</li> </ul> <p><b>SPA 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se questionne sur le modèle linguistique qu'il doit offrir à la communauté</li> </ul> <p><b>SPA 3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapte son langage à l'âge des élèves</li> <li>- Connaît le processus d'apprentissage de la lecture</li> <li>- Relève les problèmes langagiers</li> <li>- Prend conscience de l'aspect transversal de la langue orale et écrite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise le vocabulaire spécifique aux disciplines</li> <li>- Maîtrise le repérage des difficultés des élèves relatives au langage oral et écrit et différencier</li> <li>- Alerte des personnels spécialisés</li> <li>- Est capable de définir un objectif langagier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intègre dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite</li> <li>- Construit des séquences d'apprentissage adaptées à la diversité des élèves</li> <li>- Sait expliquer simplement son enseignement</li> <li>- Conçoit son enseignement en tenant compte de l'aspect transversal de la langue orale et écrite</li> </ul>
<b>Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves</b>					
<b>C3</b>	<p><u>Situations d'apprentissage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observe les procédures des élèves</li> </ul> <p><b>SPA 2</b></p>	<p><u>Démarches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organise les séances en séquences d'apprentissage et questionne les élèves sur leurs procédures</li> </ul>	<p><u>Démarches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organise les séances en séquences d'apprentissage et questionne les élèves sur leurs procédures</li> </ul>	<p><u>Processus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tire parti des observations faites sur les élèves et les prend en compte (statut de l'erreur)</li> </ul>	<p><u>Processus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Met en corrélation les observations et les concepts (vers une aptitude d'ajustement)</li> <li>- Met en lien, ajuste avec les différentes étapes du développement de l'enfant</li> </ul>

					- Comprend et associe les dimensions cognitive, affective et relationnelle dans la construction des processus d'apprentissage
<b>C4 Travailler avec implication avec la totalité de l'équipe ( C10)</b>	- Identifie les réponses de l'enseignant <b>SPA 2</b>	- Recherche des réponses avec les collègues	- Adapte les réponses à la diversité	- Propose et adapte un dispositif de réponses	- Propose et adapte un dispositif de réponses  - Identifie des personnes ressources et référentes et inscrit son action dans la complémentarité
<b>C7 (2)</b>	- A un langage clair, adapté (au niveau de classe) et modélisant avec les élèves. Sait parler avec ses pairs de son travail. <b>SPA 4</b>	- Sait parler de son travail avec un langage spécifique à la fonction		- A un langage adapté avec l'équipe, les intervenants, l'ATSEM, les partenaires de l'école	- Communique sur son travail avec tous les partenaires et les parents.
<b>C8(2)</b>	- Connaît les programmes/ Programmations proposées par le ministère/ Le Socle commun <b>SPA 2</b>	- Est capable de compléter sa formation ou de l'adapter  - Conçoit le déroulement d'une séance dans le cadre d'une séquence (varier les dispositifs)  - A compris les enjeux de cet enseignement pour favoriser la communication  - Est capable de se situer dans une programmation annuelle	- Est capable de compléter sa formation ou de l'adapter  - Conçoit le déroulement d'une séance dans le cadre d'une séquence (varier les dispositifs)  - A compris les enjeux de cet enseignement pour favoriser la communication  - Est capable de se situer dans une programmation annuelle	- Est capable de construire une progression de classe par rapport à la programmation proposée par l'institution  - Est capable d'évaluer sa pratique  - Est capable d'évaluer les élèves	- Est capable de transposer l'enseignement d'une langue vivante étrangère dans son exploitation transversale  - Continue à se former  - Propose des démarches innovantes.



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connait des ressources nationales / Portail académique <b>SPA 2</b></li> <li>- Connaît le cadre européen en langues Niveau A1 <b>SPA 4</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Met le numérique au profit de sa propre pratique professionnelle et permettre aux élèves d'utiliser le numérique pour ses apprentissages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Met le numérique au profit de sa propre pratique professionnelle et permettre aux élèves d'utiliser le numérique pour ses apprentissages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise le numérique pour enrichir sa propre pratique et celle des élèves</li> <li>- Est capable de transposer l'enseignement de l'anglais dans son exploitation transversale.</li> </ul>	
<b>C9</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tire parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour développer les apprentissages collaboratifs.</li> <li>- Aide les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques.</li> <li>- Participe à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.</li> <li>- Utilise efficacement les technologies pour échanger et se former</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sait élaborer une progression et une programmation</li> <li>- Sait élaborer une progression et une programmation</li> <li>- Sait construire une unité d'apprentissage</li> <li>- Est capable de construire une séance en proposant des niveaux de différenciation</li> <li>- Sait analyser sa pratique pour la réajuster</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sait élaborer une progression et une programmation</li> <li>- Sait élaborer une progression et une programmation</li> <li>- Sait construire une unité d'apprentissage</li> <li>- Est capable de construire une séance en proposant des niveaux de différenciation</li> <li>- Sait analyser sa pratique pour la réajuster</li> <li>- Analyse et réajuste au cours de la séance</li> </ul>
<b>P3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se sensibilise à la notion d'objectifs d'apprentissage (B.O.) <b>SPA 2</b></li> <li>- Commence à analyser des supports <b>SPA 3</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaît les variables de différenciation</li> <li>- S'essaye à les mettre en œuvre</li> <li>- Prend conscience de la place de la séquence dans la programmation</li> <li>- Identifie les invariants d'une séquence/séance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sait élaborer une progression et une programmation</li> <li>- Sait construire une unité d'apprentissage</li> <li>- Est capable de construire une séance en jouant sur les variables didactiques</li> </ul>		

		<p>d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prend en compte du facteur temps dans la programmation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sait analyser sa pratique pour la réajuster</li> </ul>		
<b>P4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionne les modèles pédagogiques</li> <li><b>SPA 3</b></li> <li>- Connait d'autres modes d'organisation que celui qui a été vécu.</li> <li><b>SPA 4</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les modalités de travail en fonction des objectifs suivis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisit le critère de regroupement le plus approprié.</li> <li>- Eclaire et enrichit par des apports théoriques les différents modes de regroupement identifiés.</li> </ul>		
<b>P5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est capable de mettre en place un outil d'évaluation</li> <li><b>SPA 4</b></li> <li>- Repère les difficultés des élèves pour assurer la progression des apprentissages</li> <li><b>SPA 4</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est capable de cibler les compétences à évaluer (cf. fiche de préparation)</li> <li>- Est capable d'expliquer ses choix d'évaluation (outils, indicateurs, place dans la séquence)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse les réussites et les erreurs</li> <li>- Est capable de concevoir différentes formes d'évaluation</li> <li>- Évalue une compétence à travers différentes disciplines</li> <li>- Utilise les documents officiels pour évaluer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est capable de concevoir les différentes évaluations au cours d'une séquence d'apprentissage</li> <li>- Est capable de mettre en place des évaluations différenciées</li> <li>- Est capable de concevoir différentes formes d'évaluation</li> <li>- Atteste d'une compétence par rapport aux critères définis d'évaluation (capacités, attitudes, connaissances)</li> <li>- Prend en compte les résultats de l'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est capable de produire des outils pour l'autoévaluation des élèves et leur auto-positionnement</li> <li>- Communique aux parents les résultats attendus</li> </ul>

## Démarche de progression professionnelle

	<p><b>Connaissances linguistiques :</b> Niveau B2 en langue mais pas forcément en anglais : compétences minimales à construire <b>en anglais</b> Bilan de compétences à effectuer régulièrement Engager les étudiants à se construire un programme d'auto-formation (ressources disponibles...)</p>	<p><b>Connaissances linguistiques :</b> Niveau B2 <b>en anglais</b> « exigé » par les conditions d'enseignement dans notre département</p>	<p><b>Connaissances linguistiques :</b> Logique de développement professionnel : Entraînement régulier des connaissances linguistiques</p>		
C8(1)	<p><b>Connaissance</b> des programmes, du socle commun et du niveau A1 du CECRL</p>	<p><b>Connaissance</b> des spécificités de l'enseignement d'une langue étrangère (parallèle avec l'apprentissage en maternelle)</p> <p><b>Aptitudes :</b> s'approprie une démarche adaptée à l'enseignement d'une langue vivante Construit une séquence avec appui sur une méthode existante Met en œuvre une séance qui garantit les interactions langagières (place de l'oral) Réfléchit aux outils des élèves : place de l'écrit</p> <p><b>Attitudes :</b> crée un climat de confiance qui favorise l'engagement des élèves et la prise de parole</p>		<p><b>Aptitudes :</b> - Utilise ses connaissances pour la construction des programmations de cycles - Met en œuvre l'enseignement en langue anglaise : construire une séquence répondant à des besoins identifiés (objectifs et compétences du niveau A1)</p> <p><b>Compétences en référence à la C14 :</b> Analyse réflexive de sa pratique et recherche de pratiques nouvelles voire innovantes</p>	
<p><b>C14</b> <b>S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>  <b>1- Compléter ses connaissances disciplinaires</b></p>	<p>- Se remet à niveau sur différents champs disciplinaires <b>A partir du SOPA 1</b></p> <p>- Accepte de remettre en question ses représentations initiales du métier <b>SOPA 1</b></p>	<p>- Se renseigne sur des démarches d'enseignement de certaines disciplines</p> <p>- Cherche à adopter une posture professionnelle</p>	<p>- Approfondit les démarches d'enseignement de certaines disciplines</p> <p>- Affirme une posture professionnelle</p>	<p>- S'appuie sur des démarches d'enseignement pour approfondir sa pratique</p> <p>- Continue à progresser</p>	<p>- Maîtrise certaines démarches d'enseignement</p> <p>- Elargit ses connaissances aux autres disciplines. En apprécier les effets</p>

<p><b>2- Posture professionnelle</b></p> <p><b>3- Ressources</b></p> <p><b>4- Gestion de classe</b></p>	<p>- Identifie les personnes ressources et savoir demander de l'aide</p> <p><b>SOPA 1</b></p>	<p>- Apporte son expérience et partager ses difficultés</p> <p>- Identifie ses manques et essayer plusieurs approches</p>	<p>- Réfléchit sur sa pratique avec des pairs</p> <p>- Adapte sa gestion de classe au milieu</p>	<p>- Prend sa place dans une équipe</p> <p>- Trouve rapidement la gestion de classe adaptée</p>	<p>- Prend sa place dans un groupe de travail et être force de proposition</p> <p>- Adapte sa gestion de classe quel que soit le milieu</p>
---	---	---	--	---	---

## ANNEXE 2

### Document d'aide à la rédaction du dossier de stage pour le S1

#### Contenu

Le dossier de stage rend compte pour le semestre 1 de l'une ou l'autre des périodes de stage. Il renvoie nécessairement au référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Il témoigne des observations menées pendant les stages et les articule aux apports de formation de l'UE4 et de l'UE5 en tenant compte des objectifs fixés pour les stages (voir guide des études).

On attend de l'étudiant qu'il confronte ses représentations initiales avec les réalités du terrain, qu'il mette en œuvre des pratiques d'observation objectivées pour comprendre et analyser sa première approche du métier. Il rend compte des questions apparues au cours des stages. Il nourrit son écriture de moments forts vécus dans la classe et l'école, de situations particulières, d'événements observés, d'activités menées, et les analyse en mettant en évidence des compétences professionnelles émergentes.

#### Incontournables

L'étudiant rédige individuellement et en autonomie son dossier de 8 à 10 pages.

En une page maximum, il doit présenter le contexte d'exercice des stages et ses spécificités.

Il doit faire apparaître le questionnement construit durant ces expériences.

Il met en annexe (au moins) un de ses écrits de présentation et analyse d'une situation professionnelle.

#### Critères d'évaluation

- présentation du lieu de stage 2 points

- cœur du dossier : articulation avec les apports de l'UE4 et UE5 dans la réflexion menée, pertinence du questionnement, présence d'outils, de recueil et d'analyse de données exploitées, construction d'une première professionnalité 15 points

- Maîtrise de la langue : qualités rédactionnelles, respect des normes syntaxiques et orthographiques 3 points

#### Calendrier

S1 session 1 : dépôt du dossier en ligne et en version papier dans les scolarités des sites au plus tard **le 19 décembre 2018**.

S1 session 2 : dépôt du dossier amélioré en ligne et en version papier dans les scolarités des sites au plus tard **le 13 février 2019**.

### ANNEXE 3

#### Document de cadrage pour l'oral d'évaluation commune aux UE4 et 5 au Semestre 2.

Le dossier, **commun aux UE4 et 5**, comporte de 3 à 5 pièces (pour un total de 5 pages maximum) pour la session 1 et est **remis en 2 exemplaires papier** au service de scolarité du site de formation de l'étudiant (voir le document de cadrage des épreuves orales).

Date de rendu pour cette année universitaire (session 1)	<b>À préciser après parution des dates du CRPE</b>
Date de rendu pour cette année universitaire (session 2)	<b>À préciser après parution des dates du CRPE</b>

Extrait du Guide des études :

- Session 1 : « *Épreuve orale prenant appui sur un dossier constitué par l'étudiant à partir d'une sélection raisonnée de documents. D'une durée de 20mn (10mn d'exposé + 10 mn d'entretien), cette épreuve est commune aux UE4 et 5 et doit donc obligatoirement aborder les questions d'enseignement et d'apprentissage à l'école maternelle. L'étudiant expose devant un jury composé d'un binôme de formateurs* ».
- Session 2 : « *Dossier écrit tenant compte des recommandations des membres du jury de la session 1.* »